

73



Solidarité :

des actions de proximité

Supplément de HDSmag novembre - décembre 2020
www.hauts-de-seine.fr

SOMMAIRE



**UN ACCUEIL SOCIAL
INNOVANT AVEC
LES PÔLES SOCIAUX**

p 4-5



**HANDICAP :
UNE PRISE EN CHARGE
PERSONNALISÉE**

p 6-7



**UN SUIVI MÉDICAL
DÈS LE PLUS
JEUNE ÂGE**

p 8-9



**MIEUX VIEILLIR,
CHEZ SOI OU
EN ÉTABLISSEMENT**

p 10-11



**PROTÉGER
L'ENFANCE
EN DANGER**

p 12-13



**PRENDRE EN CHARGE
LES PSYCHO-
TRAUMATISMES**

p 14-15



**HUIT PARCOURS
D'USAGERS**

p 16-17



**L'APPUI AUX
PERSONNES
EN DIFFICULTÉ**

p 18-19



**UNE INSERTION
PAR L'EMPLOI**

p 20-21



**DES ACTIONS
SPÉCIFIQUES
POUR LES FEMMES**

p 22-23

POUR UNE MEILLEURE REDISTRIBUTION DES RÔLES ENTRE L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS

CD92/OLIVIER RAVOIRE



Georges Siffredi
Président
du Département
des Hauts-de-Seine

Durant le confinement, les Départements ont su faire preuve d'efficacité et de réactivité, en mobilisant rapidement les moyens nécessaires pour accompagner nos concitoyens les plus fragiles, et en coordonnant l'ensemble des ressources disponibles pour s'adapter, en temps réel, à une situation totalement inédite.

Les autorités de l'État ont salué cet engagement de nos collectivités et, parmi les enseignements à tirer, collectivement, de cette crise sanitaire - à laquelle nous continuons d'être confrontés - sans doute faudra-t-il avoir l'audace de poser la question d'une meilleure redistribution des rôles entre l'État et les collectivités, et d'accorder notamment aux Départements, qui ont les savoir-faire, qui ont l'expérience, qui ont l'organisation nécessaire sur le terrain, la place qui doit être la leur dans l'accompagnement social et médico-social.

Je tiens d'ailleurs à saluer le professionnalisme et le dévouement de toutes celles et ceux qui travaillent dans ce secteur, que ce soit dans les établissements sociaux et médico-sociaux ou dans les services d'aide et d'accompagnement à domicile. Nous leur devons beaucoup, notre société leur doit beaucoup, et nous savons combien leur engagement est décisif dans la bataille que nous menons aujourd'hui. Il est de notre responsabilité de les accompagner et de les soutenir, notamment en assurant la qualité des formations et en valorisant ces métiers, trop longtemps ignorés, alors qu'ils sont essentiels à la cohésion de notre société. ■

**HDS + est un supplément
de HDSmag**

HDSmag
57 rue des Longues Raies
92731 Nanterre cedex
Tél. : 01.41.37.11.60.

HDSmag@hauts-de-seine.fr

Directeur de la publication

Muriel Hoyaux

Rédacteur en chef

Rafaël Mathieu

Rédaction

Mélanie Le Beller et Pauline Vinatier

Photo / Responsable

Jean-Philippe Ancel

Iconographes

Véronique Aufrand

Stephanka Kissiova Toussaint

**Conception graphique
et mise en page**

L.A.

cyril.maciet@label-agence.fr.fr

Couverture Pinel

Impression

Maury

45330 Malesherbes

Distribution Mediapost
Routage Cifea DMK

LE NOUVEAU VISAGE DE L'ACTION SOCIALE

De l'accueil jusqu'à la résolution des problématiques des usagers, les pôles sociaux renouvellent les modes de prise en charge à tous les âges de la vie.

À

l'accueil, les postes en libre-service sur lesquels l'utilisateur consulte son dossier, prend rendez-vous, fait ses démarches en ligne, avec l'aide d'un spécialiste si besoin, symbolisent une nouvelle approche qui facilite l'accès aux droits. Déployés progressivement, les pôles sociaux représentent le nouveau visage de l'administration départementale : fluide, simple, connectée. Après Châtenay-Malabry, en 2016, et Villeneuve-la-Garenne, en 2018, Châtillon, inauguré en septembre 2019, est le troisième des treize pôles sociaux prévus sur le territoire. À partir de ces guichets uniques, accessibles en moins d'un quart d'heure en transport en commun, et ouverts en continu, plusieurs entrées sont possibles : insertion socio-professionnelle, protection maternelle et infantile (PMI), planification familiale, aide sociale à l'enfance, handicap... Un quatrième pôle social devrait voir le jour à Antony au printemps 2023.

Parcours en trois temps

Les pôles sociaux sont aussi le point de départ d'une prise en charge globale prenant en compte l'ensemble des problématiques de l'utilisateur, dont le parcours se déroule en trois temps : accueil par des « gestionnaires de l'offre de service », compétents sur toute la palette d'offre sociale, de la petite enfance au grand âge, et formés aux outils numériques, évaluation de la situation, puis accompagnement par des équipes pluridisciplinaires travaillant en transversalité. ●

EN CHIFFRE

3

Le nombre de pôles sociaux sur le territoire. Un quatrième est en projet. À terme, l'objectif est de doter d'une telle structure chacune des treize circonscriptions d'action sociale.

Une plateforme d'information

On y accède en un clic depuis les postes en libre-service des pôles sociaux et depuis son ordinateur personnel ou son smartphone. Lancé en novembre 2019 avec les Yvelines, le portail « aides et services » facilite les démarches de l'utilisateur en quête de renseignements sur les dispositifs interdépartementaux. La recherche se fait par grandes thématiques ou en fonction de la localisation, du profil ou du besoin. Le portail comprend aussi un formulaire permettant de contacter directement le service de son choix et propose une information complète sur les services interdépartementaux.

www.78-92.fr

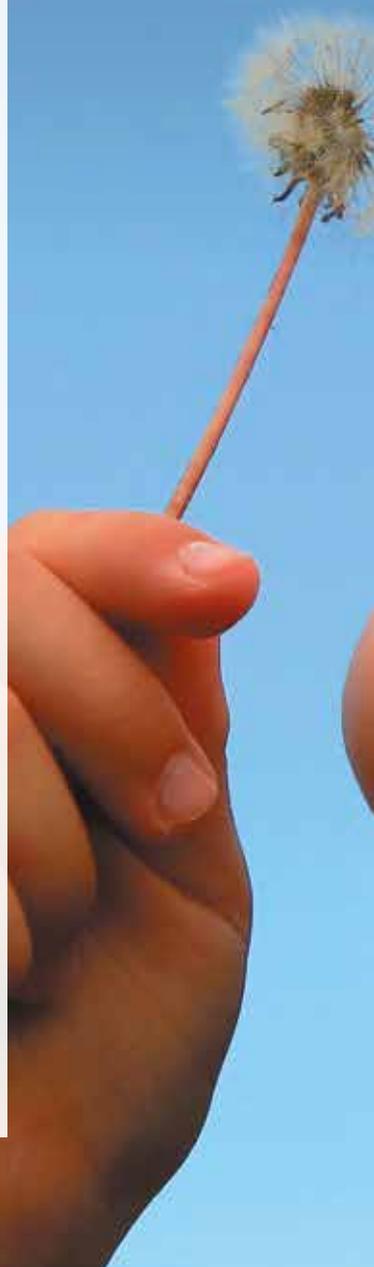
UNE PRISE EN CHARGE PERSONNALISÉE

À travers de nombreux dispositifs, le Département accompagne les personnes handicapées et leurs proches dans la mise en place d'un projet de vie.

La Maison départementale des personnes handicapées, créée en 2006, est le guichet unique pour les démarches des Alto-Séquanais en situation de handicap et leur famille. Alors qu'un certain nombre de personnes atteintes de troubles du spectre autistique ou de troubles psychiques ont du mal à trouver une prise en charge, elle s'est engagée dans la démarche « Une réponse accompagnée pour tous » qui vise à proposer une réponse individualisée pour les situations qui le nécessitent en créant une dynamique entre acteurs du territoire pour fluidifier les parcours. En 2020, l'Agence régionale de santé en a fait un établissement pilote de cette démarche avec la mise en place du « dispositif intégré handicap » et de la communauté 360°.

À domicile ou en établissement

Le Département finance un éventail diversifié d'hébergements en établissement spécialisés - foyers, foyers médicalisés, appartements collectifs, foyers de vie pour les moins autonomes, résidence universitaire adaptée, ou encore structures pour la prise en charge des handicaps lourds ou complexes tels que le Foyer d'accueil médicalisé de Vaucresson. D'autre part, pour favoriser le maintien à domicile des personnes handicapées, il finance et instruit la prestation de compensation du handicap, permettant à chacun, malgré sa perte d'autonomie, de faire face à ses besoins selon son projet de vie - aides humaines, techniques, aménagements du logement ou du véhicule. Il soutient aussi les services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) - qui participent à la restauration des liens familiaux, sociaux, scolaires, professionnels - et d'accompagnement médico-social (Samsah). Enfin à travers le service de transport collectif à la demande interdépartemental Pam 78-92, il favorise la mobilité en situation de handicap et de l'ensemble des personnes à mobilité réduite. ●



Un foyer pour les troubles autistiques

Au printemps prochain, le Foyer d'accueil médicalisé (FAM) interdépartemental accueillera soixante-six adultes atteints d'autisme et cinquante adultes présentant des troubles psychiques. Ce projet est destiné aux familles des Yvelines et des Hauts-de-Seine qui aujourd'hui n'ont d'autre solution que de se tourner vers la Belgique. Ce Foyer sera installé au centre hospitalier intercommunal de Meulan-les-Mureaux, sur le site de Bécheville, un pôle d'excellence qui développe des projets structurants d'innovation sociale et technologique en matière d'autonomie. Enfin un service d'accompagnement de quarante-deux places implanté sur quatre antennes et deux pôles de compétences et de prestations externalisées (PCPE) sont quant à eux déjà ouverts, également répartis sur les deux territoires.

EN CHIFFRE

116

Le nombre de places au Foyer d'accueil médicalisé pour les adultes atteints d'autisme et de troubles psychiques.

UN SUIVI MÉDICAL DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Dans ses accueils de proximité, le Département mène des actions de promotion de la santé auprès des femmes enceintes, des jeunes enfants et des mineurs. Parallèlement en milieu scolaire, il a systématisé les bilans de santé en école maternelle.

Présents sur l'ensemble du territoire, au sein des services sociaux territoriaux (SST) les professionnels de la protection maternelle et infantile (PMI) - médecins, puéricultrices, éducateurs, psychologues, sages-femmes, conseillers conjugaux - ont pour mission d'assurer le suivi en santé et prévention des enfants de 0 à 6 ans et celui des femmes enceintes. Ils jouent aussi un rôle d'information auprès du public et proposent des animations collectives (accueils « parents - enfants » ou « assistant maternel-enfant », préparation à la naissance, les « rencontres futurs parents », « carrefours allaitement », etc). Parallèlement, les professionnels des centres de planification et d'éducation familiale (CPEF), lieux d'accueil et d'écoute au sein des SST, proposent des consultations anonymes et gratuites aux mineurs en matière de sexualité, de contraception ou de couple.

Questions de famille

Adoption, parentalité, autisme, sommeil de l'enfant, crise d'adolescence, autonomie, fracture numérique. La rubrique interactive « Questions de famille » a été créée pour répondre aux interrogations des parents. Chaque thématique est abordée à travers des témoignages de professionnels et d'experts, sous forme de textes ou de vidéos. Des chats en ligne sont aussi régulièrement organisés avec des spécialistes. **À retrouver sur hauts-de-seine.fr**

EN CHIFFRES

100%

Depuis la rentrée 2019-2020, le Département assure un bilan de santé auprès de l'ensemble des élèves entrant en moyenne section.

6 ans

Les professionnels de PMI assurent un suivi du développement de l'enfant jusqu'à six ans ainsi que des femmes enceintes au sein des SST.

En milieu scolaire

En vertu du schéma interdépartemental social et médico-social, depuis la rentrée scolaire 2019-2020, un programme de prévention en milieu scolaire a été généralisé dans l'ensemble des écoles maternelles du Département. Ce programme, élaboré conjointement avec le Département des Yvelines vise à assurer un bilan de santé - croissance staturo-pondérale, développement physique, psychomoteur et affectif de l'enfant, vaccinations - auprès de 100 % de la tranche d'âge des 3 et 4 ans, entrant en moyenne section. Parallèlement, un dépistage systématique des troubles visuels auprès des élèves de petite section a été mis en place début 2020. Le repérage précoce des problèmes de santé à un âge clef du développement de l'enfant permet une meilleure acquisition des apprentissages. ●

MIEUX VIEILLIR, CHEZ SOI OU EN ÉTABLISSEMENT

Dans un contexte de vieillissement de la population, le Département accompagne les personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie et leurs familles en respectant leur liberté de choix d'hébergement.

Tous les plus de soixante ans en perte d'autonomie peuvent en bénéficier. Le montant de l'allocation personnalisée d'autonomie (Apa) varie ensuite selon la perte d'autonomie et les ressources : en établissement, elle permet d'acquitter une partie du tarif dépendance. Elle est complétée si besoin par l'aide sociale à l'hébergement (ASH). À domicile, l'Apa vise à faciliter le quotidien, en finançant par exemple les prestations d'aide à domicile, l'adaptation du logement, les fournitures d'hygiène, le portage des repas... Les plus de soixante-cinq ans ne bénéficiant pas de cette aide peuvent solliciter un soutien à l'aide ménagère. Le Département pilote par ailleurs une offre diversifiée d'hébergements dans cent dix-sept structures autorisées - résidence autonomie, unités de soin longue durée, accueil de jour - et développe des alternatives aux Ephpad et des lieux permettant des liens plus étroits entre domicile et établissement. En 2017, il a par exemple créé un Ephpad hors les murs de trente places.

EN CHIFFRE

117

Les Hauts-de-Seine offrent 13 618 places d'hébergement dans 117 structures autorisées.



Soutien aux partenaires

Le Département soutient les services d'aide et d'accompagnement à domicile ainsi que ses partenaires œuvrant en faveur des personnes âgées. Par l'intermédiaire de la conférence des financeurs de prévention de la perte d'autonomie, qui rassemble un grand nombre d'acteurs, il coordonne les actions de prévention sur le territoire et leur financement dans le cadre d'une stratégie commune. Tirant les leçons de la crise sanitaire, son appel à projet 2020 a mis l'accent sur les solutions développées à distance : maintien du lien social via des interfaces numériques, télémedecine, activités culturelles et de loisirs à distance, etc. Enfin le Département finance les centres locaux d'information et de coordination (Clic) et les coordinations gérontologiques qui dispensent un accueil de proximité.

Se déplacer librement

Le Département est le principal financeur du titre de transport Améthyste, un forfait annuel conférant sous certaines conditions l'accès illimité aux transports franciliens. Il cofinance le service de transport à la demande Pam 78-92 réservé aux personnes à mobilité réduite et délivre la carte mobilité inclusion qui se substitue désormais aux cartes de priorité, d'invalidité et à la carte européenne de stationnement. ●

Une agence interdépartementale de l'autonomie

Une innovation servicielle, technologique et organisationnelle au service du maintien à domicile des personnes âgées dont le nombre va encore augmenter ces prochaines années. Ce sera la vocation de l'agence interdépartementale de l'autonomie dont la création a été annoncée le 1^{er} octobre en marge du salon E-tonomy aux Mureaux, organisé par INVIE avec le soutien des Hauts-de-Seine et des Yvelines. Elle sera composée de deux entités. Une plateforme de services qui s'emploiera à structurer l'offre existante à domicile en lien avec les aidés, les aidants et les salariés du secteur. Un « hub innovation » qui s'appuiera sur la recherche, les grands groupes et les startups pour préparer l'offre de demain. L'ouverture est prévue pour janvier 2021 au Campus des Mureaux.

PROTÉGER L'ENFANCE EN DANGER

L'Aide sociale à l'enfance apporte un soutien aux moins de 21 ans et à leur famille confrontés à des difficultés susceptibles de compromettre gravement leur équilibre. En amont, l'accent est mis sur la prévention des situations à risque.

La prévention des situations à risque est l'une des orientations majeures du Schéma interdépartemental d'organisation sociale et médico-sociale Yvelines - Hauts-de-Seine pour 2018-2022. Elle se traduit par un soutien aux actions de prévention spécialisée, aux relais parentaux et aux structures de soutien à la parentalité ou encore aux fonds d'insertion ou aux foyers de jeunes travailleurs. Le projet de création d'un centre dédié au psycho-traumatisme de l'enfant et de l'adolescent traduit cette même volonté (voir p 14 et 15). En cas de problématiques avérées, priorité est donnée à l'hébergement en famille d'accueil pour les moins de dix ans et dès que possible, les alternatives au placement en établissement sont privilégiées : aides éducatives à domicile, accueils de jour ou accueil séquentiel. En amont, une cellule dédiée assure un repérage des situations à risques à partir « d'informations préoccupantes » transmises par des professionnels ou des particuliers. Enfin la protection de l'enfance doit faire face à l'accroissement du nombre de mineurs non accompagnés (+270 % sur trois ans entre 2017 et 2019). Après avoir mis en place un service d'accueil, d'évaluation et de suivi centralisé, le Département développe des solutions d'hébergement alternatives à l'hôtel pour ces jeunes. Des partenariats ont été passés avec des associations habilitées comme Le Lien yvelinois et plus récemment, dans le cadre d'un appel à projet interdépartemental, avec Esperem, La Croix Rouge et Espoir. Soit près de 400 places ouvertes au total. ●

Un soutien aux différents modes de garde

Collectifs ou individuels, tous les modes de garde bénéficient d'un soutien départemental. En 2020, 15,7 millions d'euros ont ainsi été versés aux établissements d'accueil des jeunes enfants auxquels s'ajoutent les subventions aux crèches municipales via les contrats de développement passés avec les villes. Avec l'allocation BébéDom, le Département soutient aussi à hauteur de 6,8 millions d'euros les parents ayant recours à une assistante maternelle agréée ou à une garde à domicile. Désormais versée sous la forme d'un chèque emploi service universel, dématérialisé, l'aide est de 100 ou 200 euros selon le quotient familial.



EN CHIFFRES

5 000

enfants confiés au 1^{er} octobre 2020 dont 696 en famille d'accueil et 1 200 en établissements (foyers, hôtels...).

382

assistants familiaux

300

professionnels intervenant dans le champ de la protection de l'enfance

LA PRISE EN CHARGE DES TRAUMATISMES

Le Département des Hauts-de-Seine met en place - avec celui des Yvelines - une structure destinée aux enfants et adolescents atteints de psycho-traumatismes.

En juillet dernier, les deux collectivités ont constitué avec le centre hospitalier de Versailles un Groupement d'intérêt public (GIP) pour la création d'un centre dédié à la prise en charge du psychotraumatisme chez l'enfant. Ce GIP travaille depuis le mois de septembre sur la mise en place d'une structure de référence qui permettra d'étendre les missions départementales au-delà de celles de prévention et de protection de l'enfance.

Le centre aura pour but d'assurer la pluridisciplinarité et la coordination des prises en charge médicales, paramédicales, éducatives et sociales. Il assurera une continuité dans le parcours de l'enfant avec la détection, la prévention, l'évaluation, la prise en charge et le suivi du projet global de prise en charge. L'offre sera articulée entre une offre courte de prise en charge et des parcours plus longs avec les partenaires du territoire.

Une autre de ses missions sera de former et de sensibiliser des professionnels et des familles, ainsi que de soutenir la recherche sur le psychotraumatisme afin d'enrichir les pratiques de prise en charge au sein du Centre et des territoires interdépartementaux. Enfin il contribuera à des travaux de recherche au niveau national.

Conseil scientifique

Ce Groupement sera doté d'un conseil scientifique et d'orientation composé de professionnels et de représentants d'instances reconnues, d'associations de parents d'enfants souffrant de psychotraumatisme ou encore de personnalités et d'autorités qualifiées. L'ensemble de ces acteurs sera amené à suivre les mineurs lors de la détection, de l'évaluation et de la prise en charge du psychotraumatisme. Le centre allègera en outre les besoins d'interventions de pédopsychiatres, dont le secteur est déjà saturé du fait d'une carence de praticiens au niveau national.

Le centre, qui disposera d'une implantation physique dans les locaux du Département des Yvelines à Versailles, opérera en lien avec le réseau de structures existantes réparties sur le territoire interdépartemental. ●

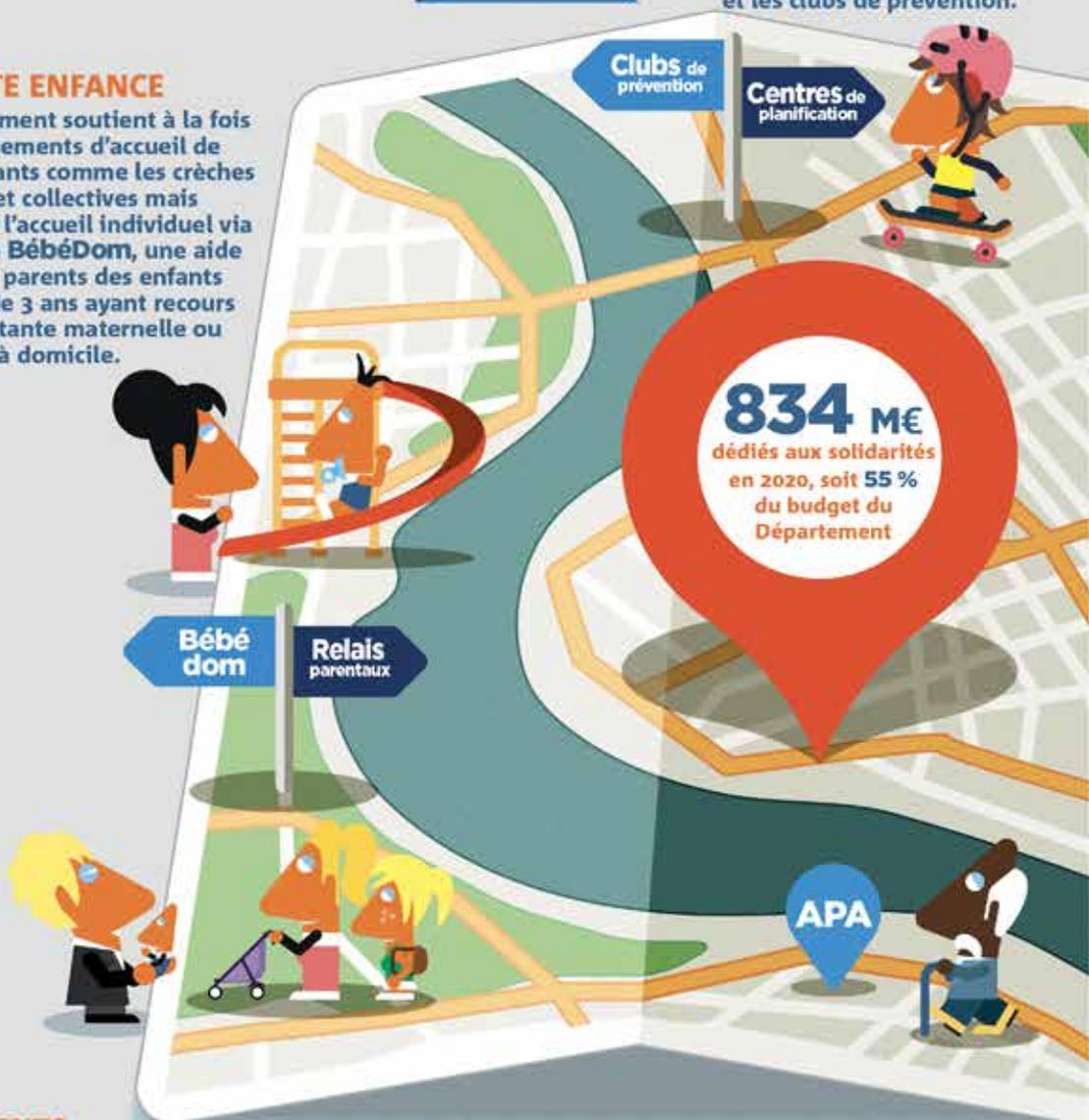


HUIT PARCOURS D'USAGERS

DES AIDES POUR TOUS LES ÂGES DE LA VIE

LA PETITE ENFANCE

Le Département soutient à la fois les établissements d'accueil de jeunes enfants comme les crèches familiales et collectives mais également l'accueil individuel via l'allocation **BébéDom**, une aide versée aux parents des enfants de moins de 3 ans ayant recours à une assistante maternelle ou une garde à domicile.



LES JEUNES

Le Département finance plusieurs actions de sensibilisation et d'insertion auprès des jeunes dans les domaines de la santé, dans les centres de planification et les clubs de prévention.

LES PARENTS

Le Département prend en charge les dépenses d'hébergement des enfants dans les **relais parentaux** destinés aux jeunes dont la famille traverse des difficultés momentanées. Il délivre également l'agrément aux assistants familiaux.

LES SENIORS

Le Département attribue l'**Allocation personnalisée d'autonomie (APA)** destinée aux plus de 60 ans en situation de dépendance, soit pour leur maintien à domicile ou soit pour leur hébergement en établissement.

UN SOUTIEN POUR TOUTES LES SITUATIONS

LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Le Département assure l'hébergement des mineurs et majeurs de moins de 21 ans suivis par les services de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) dans les familles d'accueil, des établissements départementaux ou des établissements associatifs habilités. Il prend également en charge les mineurs non accompagnés et leur propose des solutions d'hébergement alternatives aux hôtels.



LES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

Le conseil départemental verse l'allocation du Revenu de solidarité active (RSA) aux plus de 25 ans sans activité ou aux ressources limitées. Il leur assure un accompagnement socio-professionnel personnalisé dans le cadre de son Plan départemental d'insertion et de retour à l'emploi (PDI-RE).

LE PUBLIC FRAGILISÉ

Pour les ménages en difficulté, le Département se mobilise pour l'insertion par le logement via le Fonds solidarité logement (FSL). Il vient en aide aux femmes victimes de violence.

LES PERSONNES HANDICAPÉES

Le Département favorise le maintien à domicile des personnes handicapées via le versement de la prestation de compensation du handicap (PCH), l'accueil de jour en Centres d'initiation au travail et aux loisirs ou le service de transport à la demande Pam 78-92. Il assure également la prise en charge dans les établissements spécialisés.

UN SUIVI PAR PARCOURS DE VIE

Chef de file de l'action sociale, le Département simplifie et modernise les réponses apportées aux plus fragiles selon une approche par parcours et en décloisonnant les interventions au plus près des besoins.

Face à l'accumulation des dispositifs qui ont contribué à segmenter les publics, le Département des Hauts-de-Seine propose désormais une offre d'accompagnement et de services centrée sur les demandes de l'utilisateur : accès à ses droits ou à la santé, soutien face aux accidents de la vie, protection ou accompagnement adapté et inclusif... Ainsi, quel que soit son parcours, chaque citoyen peut prétendre à la même qualité de réponse face à l'administration dans sa vie quotidienne.

Ses missions de solidarité dans les Hauts-de-Seine sont assurées par les treize Services des solidarités territoriales (SST) répartis sur l'ensemble du territoire. Ces services de terrain regroupent l'ensemble des personnels travaillant dans les pôles sociaux et tous les autres sites du Pôle Solidarités (hors MDPH) et intègrent l'ensemble des professionnels de terrain des secteurs de la Protection maternelle et infantile - Petite enfance (PMI-PE), Famille enfance jeunesse (FEJ), Insertion emploi et actions sociales (IEAS).

Ces SST sont articulés autour de trois unités. L'unité accueil assure l'information, l'orientation et la qualification des demandes des usagers. Cette mission est également tournée vers l'aide aux démarches numériques (accès aux droits, démarches administratives...). L'unité évaluation garantit une évaluation de la situation de l'utilisateur dans son ensemble (environnement social et familial) afin de déterminer les éventuels besoins d'accompagnement. Elle est constituée d'une équipe pluridisciplinaire afin de répondre à toutes les situations. Enfin l'unité accompagnement et suivi des publics mène les accompagnements sociaux et médico-sociaux des usagers et des familles. Cet accompagnement est confié à un référent ou à un binôme en fonction des besoins et des caractéristiques de la personne. ●

EN CHIFFRE

13

Le nombre de services de solidarités territoriales dans le Département

Un Fonds de solidarité pour le logement remanié

Début septembre, le Fonds de solidarité pour le logement (FSL) a fait peau neuve. Les démarches pour en bénéficier sont simplifiées puisque le quotient social est abandonné au profit du quotient familial, plus largement utilisé. Ce changement évite au demandeur de fournir de nombreuses pièces justificatives, ce qui pouvait constituer un frein pour les plus précaires, et le calcul est plus favorable aux bénéficiaires. Deux grandes catégories d'aides ont été créées, chacune avec des formulaires dédiés accessibles en ligne. Ce dispositif d'aide est destiné aux ménages qui ont des difficultés à accéder ou à se maintenir dans un logement du fait de ressources inadaptées. Il permet de donner un « coup de pouce » pour par exemple acheter du mobilier, payer les frais de déménagement, verser le premier loyer ou un dépôt de garantie et prend en charge les dettes des propriétaires occupants, des impayés d'énergie et de fluide et de la dette locative.

www.78-92.fr

UN ACCOMPAGNEMENT RAPIDE VERS L'EMPLOI

En parallèle du versement du RSA, le Département mène une politique d'insertion pour favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires.

Le Département mise sur une offre d'insertion professionnelle calquée sur les besoins des entreprises en adhérant au Groupement d'intérêt public ActivityY' – déjà existant dans les Yvelines – chargé de mettre en œuvre le Programme départemental d'insertion (PDI) pour les jeunes et les demandeurs d'emploi de longue durée. Objectif : rendre plus employables les publics éloignés du monde du travail, leur proposer une offre de formation qualifiante et professionnalisante et les mettre en relation avec les entreprises via des stages, *job dating* ou contrats en alternance. ActivityY' fonde sa politique d'insertion sur la réponse aux besoins de main-d'œuvre en Île-de-France avec la création de viviers dans des filières en tension (aide à domicile, métiers du BTP, du ferroviaire, de la restauration, métiers de la vente et du tertiaire).

Lancée en mars 2019, la plateforme gratuite JOB78 et JOB92 permet la mise en relation de l'offre - des entreprises du territoire qui recrutent - et de la demande - les bénéficiaires du RSA. Grâce à la géolocalisation, les employeurs augmentent leurs chances de trouver des profils adaptés et les chercheurs d'emploi trouvent des offres à proximité de chez eux. En 2019, près de 1 600 candidatures ont été soumises pour en moyenne un recrutement par semaine.



EN CHIFFRES

176 M€

Les dépenses relatives aux allocations versées au titre du RSA en 2019.

30 478

Le nombre de foyers bénéficiaires du RSA dans le département fin décembre 2019.

5 000

Le nombre d'inscriptions de bénéficiaires du RSA à la plateforme JOB 78 et JOB 92.

Une orientation rapide

Le Département veut également favoriser l'orientation rapide des bénéficiaires du RSA qui disposent ainsi d'un référent, c'est-à-dire un professionnel qui les accompagne tout au long de leur démarche vers un emploi durable et vers l'autonomie. L'« accompagnement global », plus intensif grâce à un partenariat avec Pôle emploi, permet de travailler à la fois sur le volet social et professionnel.

Enfin les Espaces insertion proposent, avec d'autres partenaires de proximité comme les CCAS des villes ou les services sociaux territoriaux, un éventail de dispositifs parmi lesquels des initiations informatiques, une plateforme linguistique pour progresser en français et même un système de mode de garde pour les parents en insertion qui doivent se rendre à un entretien, à une formation ou qui reprennent un emploi. ●

www.job92.fr

L'HUMAIN AU CŒUR DE L'INSTITUT DES HAUTS-DE-SEINE

L'Institut des Hauts-de-Seine développe depuis 2004 des projets pour tous les âges orientés sur la santé, l'éducation, l'insertion et la solidarité.

Il a été inauguré en novembre 2019. Avec son habillage blanc et rose, le Bus Santé femmes sillonne les routes des Yvelines et des Hauts-de-Seine. Le temps d'une demi-journée, le véhicule se gare et ouvre ses portes aux femmes les plus vulnérables qui sont reçues ici de manière anonyme et sans rendez-vous. Une équipe pluridisciplinaire composée d'une infirmière, d'un médecin, d'un psychologue mais aussi d'un officier de police et d'un avocat propose une prise en charge globale dans le domaine de la santé, du soutien psychologique et de l'accès aux droits.

Ce nouveau dispositif vient compléter la palette déjà bien riche de l'Institut des Hauts-de-Seine. Créées en 2008 à Châtenay-Malabry, les Écoles françaises des femmes se sont multipliées et sont aujourd'hui sept – dont une dans les Yvelines. Ces établissements ont pour objectif de faciliter l'intégration des femmes étrangères dans la société française et de les accompagner sur le chemin de l'emploi ou d'une qualification en proposant un programme éducatif principalement axé sur le perfectionnement du français, l'insertion professionnelle, la culture française et l'informatique.

Autre cible, les seniors avec le forum itinérant Giga Senior de prévention santé et de vie quotidienne et Juvenior qui encourage le vieillissement actif à domicile. L'Institut élabore enfin des programmes pour les jeunes via le forum Giga la vie et les campagnes de prévention des conduites addictives dans les collèges. Enfin les *Sourires d'été et de Noël* s'adressent aux personnes âgées isolées, handicapées, en situation de précarité ou des enfants hospitalisés en leur proposant un programme d'animations culturelles et solidaires •

www.institut-hauts-de-seine.org



BUS SANTÉ

FEMMES

Lutter contre les violences faites aux femmes

Le Département soutient les actions de prévention et d'information sur les violences faites aux femmes menées par les deux Centres d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) de Nanterre et Clamart. Le dispositif départemental inter-associatif Femmes victimes de violences 92 (FVV 92) propose une écoute et un accompagnement social et psychologique. Il est coordonné par quatre associations : l'Escale, l'AFED 92, l'ADAVIP 92 et SOS femmes alternative (ou Centre Flora-Tristan). Depuis 2018, le Département a signé avec les services de l'État un protocole départemental d'action pour le repérage, la protection et l'orientation, au sein des maternités des Hauts-de-Seine, des femmes victimes de toutes formes de violences.

Un numéro d'appel départemental (01 47 91 48 44) fonctionne du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30.

JOB78 / JOB92

Trouvons ensemble votre emploi



UN SEUL TERRITOIRE POUR L'EMPLOI
Deux sites, une plateforme dédiée aux
bénéficiaires du RSA et aux recruteurs.
service gratuit • recherche dynamique • matching de profils • géolocalisation • messagerie sécurisée

Pour en savoir plus : www.job78.fr / www.job92.fr



Yvelines • Hauts-de-Seine

#DépartementSolidaire

